

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 SEPTEMBRE 2011**

Sous la présidence de Monsieur Antonio DE CARVALHO, Maire,

Etaient présent(e)s : MM.Marie-Hélène GERVAIS - Frédéric GILLET - Corinne MARQUES DE MENDONCA - Jacques ANTOINE - Jacqueline CHENON - Isabelle MOUROT - Marie-Madeleine BERTHEAU - Eddie GERLE - Philippe PIERARD -Isabelle DE CARVALHO - Isabelle COVILLAULT - André JOLLIOT - Nathalie DESROUSSEAUX - René CHENON - Maria DE GOUVEIA - Roger DAZY - Karine FOURNIVAL - André VIDOU - Irène VARLET - Christian BEREZOUTSKY - Patricia PETIT - Yvelyne VERTUEUX./.

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : M.Mornély LORRIER à Mme Isabelle DE CARVALHO - Mlle Eva GERLE à M.Eddie GERLE - M.Pascal PINSARD à M.Christian BEREZOUTSKY./.

Absent : M.Mohammed BOUALLAGA./.

Monsieur le Maire a ouvert la séance.

**1. APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 20
JUILLET 2011 ET DU 15 SEPTEMBRE 2011.**

Le Conseil Municipal A APPROUVE :

- A LA MAJORITE ABSOLUE (**pour : 23 - abstentions : 3**) (Groupe Union Démocratique Breuilloise : Marie-Madeleine BERTHEAU - André VIDOU - Groupe de l'Opposition de Gauche : Pascal PINSARD) le compte rendu du Conseil Municipal du 20 juillet 2011.
- A LA MAJORITE ABSOLUE (**pour : 25 - abstention : 1**) (Groupe Union Démocratique Breuilloise : Marie-Madeleine BERTHEAU) le compte rendu du Conseil Municipal du 15 septembre 2011.

2. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE.

Le Conseil Municipal A NOMME A L'UNANIMITE Madame Marie-Madeleine BERTHEAU pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance.

**3. COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE
L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.**

CONFORMEMENT au Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire A EXPOSE le compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 :

- **DECISION N°AG/2011/026 :** Contrat avec Théâtre en Stock pour l'organisation du spectacle : « Brou au Fil du Temps » avec 10 comédiens lors « Des Journées du Patrimoine » en extérieur à Brou sur Chantereine, le dimanche 18 septembre 2011.
- **DECISION N°AG/2011/027 :** Contrat avec Théâtre en Stock pour l'organisation du spectacle : « Musique d'antan » avec 1 musicien lors « Des Journées du Patrimoine » dans le parc de la Mairie de Brou sur Chantereine, le dimanche 18 septembre 2011.

**4. MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 28 AVRIL 2011 CONCERNANT
L'ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010.**

Le Conseil Municipal A ADOPTE A LA MAJORITE ABSOLUE (**pour : 21 - contre : 4**) (Groupe de l'opposition de gauche : Monsieur Christian BEREZOUTSKY – Madame Patricia PETIT et Madame Yvelyne VERTUEUX et 1 pouvoir) le Compte Administratif 2010, qui présente les résultats suivants :

- EXCEDENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT : **382.970,88 €**
- EXCEDENT DE LA SECTION INVESTISSEMENT : **273.017,46 €**
 - EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE : **655.988,34 €**

- A DIT que la délibération du Conseil Municipal en date du 28 avril 2011 concernant le Compte Administratif 2010 est annulée.

**5. MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 28 AVRIL 2011 CONCERNANT
L'AFFECTATION DU RESULTAT.**

Le Conseil Municipal A DECIDE A LA MAJORITE ABSOLUE (**pour : 22 – contre : 4**) (Groupe de Gauche : Monsieur Christian BEREZOUTSKY – Madame Patricia PETIT et Madame Yvelyne VERTUEUX et un pouvoir) d'affecter le résultat 2010 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- En recettes :
- **Compte 002 « Excédent antérieur de Fonctionnement reporté » : 44.580 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

- En recettes :
- **Compte 001 « Solde d'exécution de la Section d'Investissement reporté » :**
273.017,46 €
- En recettes :
- **Compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » :** 338.390,88 €
- **A DIT** que la délibération du Conseil Municipal en date du 28 avril 2011 concernant l'affectation du résultat est annulée.

6. ADOPTION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2011.

Le Conseil Municipal A **ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE (pour : 22 – contre : 4)** (Groupe de Gauche : Monsieur Christian BEREZOUTSKY – Madame Patricia PETIT et Madame Yvelyne VERTUEUX et un pouvoir) la section fonctionnement du Budget Supplémentaire 2011 qui s'établit ainsi que suit :

- **Section de Fonctionnement :** 74.606,00 €

Le Conseil Municipal A **ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE (pour : 22 – contre : 4)** (Groupe de Gauche : Monsieur Christian BEREZOUTSKY - Madame Patricia PETIT et Madame Yvelyne VERTUEUX et un pouvoir) la section investissement du Budget Supplémentaire 2011 qui s'établit ainsi que suit :

- **Section d'Investissement :** 388.428,34 €

conformément aux documents budgétaires.

7. TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE.

Le Conseil Municipal A **VOTE A L'UNANIMITE** un coefficient multiplicateur de 8.

8. MISE EN PLACE DE LA TAXE D'AMENAGEMENT.

Le Conseil Municipal A **DECIDE A L'UNANIMITE** d'instituer le taux de 4 % sur l'ensemble du territoire communal à compter du 1^{er} mars 2012.

9. VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE VAIRES-SUR-MARNE.

Le Conseil Municipal A **APPROUVE A LA MAJORITE ABSOLUE (pour : 22 - contre : 4)** (Groupe de l'opposition de gauche : Monsieur Christian BEREZOUTSKY – Madame Patricia PETIT et Madame Yvelyne VERTUEUX et 1 pouvoir) le versement d'une subvention exceptionnelle de 260 euros au Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Vaires-sur-Marne.

10. MISE EN PLACE DU COMPTE EPARGNE TEMPS.

Le Conseil Municipal A **APPROUVE A L'UNANIMITE** la mise en place du Compte Epargne Temps ainsi que ses modalités d'application.

11. INSTAURATION D'AUTORISATIONS EXCEPTIONNELLES D'ABSENCE OU CONGES EXCEPTIONNELS.

Le Conseil Municipal A **ADOpte A L'UNANIMITE** l'instauration de ces autorisations exceptionnelles d'absence ou congés exceptionnels suivant le tableau.

12. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

Le Conseil Municipal A **ADOpte A LA MAJORITE ABSOLUE (pour : 22 – contre : 4)** (Groupe de Gauche : Monsieur Christian BEREZOUTSKY – Madame Patricia PETIT et Madame Yvelyne VERTUEUX et un pouvoir) les modifications du tableau des effectifs.

13. CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE BROU SUR CHANTEREINE ET L'INSPECTION ACADEMIQUE SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CLASSE « TOUTE PETITE SECTION » INTER SECTEURS AU SEIN DE L'ECOLE MATERNELLE SUZANNE DEMETZ.

Le Conseil municipal A **LA MAJORITE ABSOLUE (pour 13 - contre : 4)** (Groupe de l'Opposition de Gauche : Christian BEREZOUTSKY - Patricia PETIT - Yvelyne VERTUEUX et un pouvoir) - **abstentions : 9** (Groupe Union Démocratique Breuilloise : Marie-Madeleine BERTHEAU - Eddie GERLE - Philippe PIERARD - Isabelle COVILLAULT - André JOLLIOT - Roger DAZY - André VIDOU - Irène VARLET et un pouvoir) :

- **A ADOPTE** la convention entre la Commune de Brou sur Chantereine et l'Inspection Académique sur le fonctionnement de la classe inter secteurs au sein de l'école maternelle Suzanne Demetz,
- **A AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous les documents y afférents.

14. CREATION D'UNE STRUCTURE MULTI ACCUEIL : REGROUPEMENT CRECHE ET HALTE GARDERIE.

Le Conseil Municipal **A APPROUVE A LA MAJORITE ABSOLUE (pour : 22 - abstention : 4** (Groupe de l'Opposition de Gauche : Christian BEREZOUTSKY - Patricia PETIT - Yvelyne VERTUEUX et un pouvoir) la création d'une structure multi accueil « accueil familial et halte-garderie » de 42 places.

15. PRESTATION DE SERVICE UNIQUE (P.S.U.) : REVALORISATION DU REVENU PLANCHER ET DU REVENU PLAFOND POUR LE CALCUL DES PARTICIPATIONS FAMILIALES.

Le Conseil Municipal **A DECIDE A L'UNANIMITE** de modifier à compter de 2011, le plancher et le plafond pour le calcul des participations familiales des structures Petite Enfance (crèche familiale et halte garderie) conformément aux barèmes de la Caisse d'Allocations Familiales, ainsi que suit :

- Revenu plancher mensuel : **588,41 Euros**
- Revenu plafond mensuel : **4.579,20 Euros**

16. TARIF POUR LA SORTIE CULTURELLE A REIMS (51) LE 17 DECEMBRE 2011.

Le Conseil Municipal **A ADOPTE A LA MAJORITE ABSOLUE (pour 13 - contre : 4** (Groupe de l'Opposition de Gauche : Christian BEREZOUTSKY - Patricia PETIT - Yvelyne VERTUEUX et un pouvoir) - **abstentions : 9** (Groupe Union Démocratique Breuilloise : Marie-Madeleine BERTHEAU - Eddie GERLE - Philippe PIERARD - Isabelle COVILLAULT - André JOLLIOT - Roger DAZY - André VIDOU - Irène VARLET et un pouvoir) le tarif suivant pour la sortie culturelle à Reims :

TARIF UNIQUE	2,00 €
---------------------	---------------

17. RAPPORT D'ACTIVITE 2010 DU SIRESCO.

Le Conseil Municipal **A PRIS ACTE** du rapport d'activité du SIRESCO pour l'année 2010.

18. RAPPORT D'ACTIVITE 2010 DU SEDIF.

Le Conseil Municipal **A PRIS ACTE** de la communication du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable présenté par le SEDIF pour l'année 2010.

19. RAPPORT D'ACTIVITE 2010 DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MARNE ET CHANTEREINE.

Le Conseil Municipal **A PRIS ACTE** du rapport d'activité de la Communauté d'agglomération Marne et Chantereine pour l'année 2010.

20. AVIS DE LA COMMUNE SUR LA DEMANDE D'ADHESION AU SEDIF DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SEINE-DEFENSE POUR LA COMMUNE DE PUTEAUX.

Le Conseil Municipal **A EMIS A L'UNANIMITE UN AVIS FAVORABLE** à l'adhésion au Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) de la Communauté d'agglomération Seine-Défense pour la Commune de Puteaux.

21. AVIS DE LA COMMUNE SUR LA DEMANDE D'ADHESION AU SIGEIF DE LA COMMUNE DU BOIS D'ARCY (YVELINES)

Le Conseil Municipal **A EMIS A L'UNANIMITE UN AVIS FAVORABLE** à l'adhésion au Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France de la Commune du Bois d'Arcy (Yvelines).

La séance a été levée à 23h05.